

CONSEIL MUNICIPAL

JEUDI 31 MARS 2016

A 15 H 00 DANS LE GRAND SALON DE L'HOTEL DE VILLE

ORDRE DU JOUR

- | | | |
|-------------------|----------|---|
| M. le Maire | Divers 1 | Point d'information sur des sujets d'actualité. |
| M. le Maire | 1° - | TCRM Blida : modification portant sur l'objet social et la composition du capital de la SAEML Metz Technopôle, participation de la Ville de Metz à l'augmentation de capital de la SAEML et création d'une filiale sous forme de SAS. |
| Mme ANTOINE-FABRY | 2° - | Projet 2016-2018 de l'Ecole des Sports et Politique de la Ville. |
| Mme SAADI | 3° - | Politique de la Ville : 1 ^{ère} programmation 2016 du Contrat de Ville. |
| M. PITTI | 4° - | Approbation de la Charte Européenne des Droits de l'Homme dans la Ville. |
| Mme MIGAUD | 5° - | Attributions de subventions en faveur de projets pour les seniors, la santé et les personnes handicapées. |
| M. HEULLUY | 6° - | Versement de subventions à des associations contribuant au développement numérique. |
| M. LEKADIR | 7° - | Soutien aux associations œuvrant dans les domaines des arts visuels et de l'image. |
| Mme ANTOINE-FABRY | 8° - | Subventions aux associations non conventionnées. |
| Mme BORI | 9° - | Animation de la pause méridienne - Projet Entr'Act. |
| Mme BORI | 10° - | Modification de périmètres scolaires. |
| Mme KAUCIC | 11° - | Poursuite du dispositif Emplois d'avenir. |
| Mme KAUCIC | 12° - | Démarche de prévention des risques psychosociaux : convention avec l'ARACT et demande de subvention au Fonds National de Prévention. |

- M. LIOGER 13° - Désaffectation et déclassement de la parcelle BN 402 en vue de la cession d'une emprise d'environ 1800 m² à la SCI BLUE DESCARTES dans la ZAC GPV.
- M. LIOGER 14° - Ouverture à l'urbanisation partielle de la ZAC du Parc du Technopôle.
- M. PLANCHETTE 15° - Versement d'une subvention d'équipement exceptionnelle au Conseil de Fabrique de la paroisse du Très Saint-Sacrement (Devant-lès-Ponts).
- Mme AGUASCA 16° - Vente d'un bien immobilier par le Consistoire Israélite de la Moselle.
- M. le Maire 17° - Communications et décisions prises par M. le Maire, Mesdames et Messieurs les Adjointes en vertu des articles L 2122-22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales et en exécution des Délibérations du Conseil Municipal en date du 17 avril 2014, du 3 juillet 2014, du 29 janvier 2015 et du 29 octobre 2015 ainsi que des décisions rendues par les diverses juridictions.
- 18° - Questions orales.